



référence

AF77

Les fondamentaux de l'assurance

Durée présentiel/distanciel : 120mn - Durée e-learning : 53mn

Formation disponible en : présentiel – distanciel – e-learning

Catégorie : Distribution d'assurances

Éligible DDA : Oui

Public :

 Dirigeant

 Commerciaux

 Gestionnaire

 Juriste

 Responsable production

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.



Formation suivie en présentiel

 **Durée**
120 min

 **Dates ou période**
À définir

 **Horaires**
À définir

 **Nombre de participants**
Min 1 – Max 12

Modalités et délais d'accès :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

Lieu :

Dans les locaux d'Astrée Faculté ou dans les locaux du client, à définir

Formateur :

À définir parmi l'un de nos consultants / formateurs

Tarif : 1440 € TTC



Formation suivie en distanciel

 **Durée**
120 min

 **Dates ou période**
À définir

 **Horaires**
À définir

 **Nombre de participants**
Min 1 – Max 12

Modalités et délais d'accès :

Formation collective à distance sous la forme de :

- webinar participatif / Visio formation au moyen de l'outil TEAMS.
- Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

Lieu :

Formation à distance – webinar / vidéoconférence

Tarif : 1080 € TTC



Formation suivie en e-learning

Tarif :
30 € TTC



Durée
43 min



Dates ou période :
Voir convention de formation
conclue avec le client



Horaires :
Le e-learning est accessible 7/7 et
24h/24h.
L'assistance pédagogique et
l'assistance technique sont disponibles
du lundi au vendredi de 9H à 18H.

Formation e-learning composée de :

- Vidéos de formation animées par les collaborateurs d'ASTREE
- QCM d'entrée et de sortie

Lieu :

Formation ouverte à distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir de
notre plateforme digitale : l'Assistant Réglementaire.

1. Objectifs de la formation et compétences visées

Cette formation a pour objectif de vous donner les bases indispensables pour comprendre le fonctionnement de l'assurance, ses produits, ses acteurs et le cadre réglementaire dans lequel elle s'inscrit.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Comprendre les fondements juridiques, économiques et techniques de l'activité d'assurance.
- Identifier les différents types de produits assurantiels et les modèles de distribution associés.
- Situer les rôles et responsabilités des acteurs de la distribution (courtiers, mandataires, agents, indicateurs).
- Appréhender les principaux documents contractuels et leur rôle dans l'information du client.
- Connaître les grandes obligations réglementaires applicables à la distribution d'assurance.
- Comprendre le rôle des autorités de supervision (ACPR, ORIAS, CNIL...) et les risques liés à la non-conformité.

2. Contenu

1. Les fondamentaux de l'assurance

Définition, périmètre et cadre juridique de l'assurance.

Panorama des produits concernés et typologie des modèles de distribution.

2. La DDA : principes directeurs et implications – le devoir de conseil

Enjeux, finalités et principales obligations imposées par la directive pour une mutuelle.

3. Comprendre le contrôle ACPR

Présentation de l'Autorité, déroulement d'un contrôle, points de vigilance spécifiques et typologie des sanctions.

4. Actualités réglementaires et perspectives

Évolutions récentes en assurance, prospective réglementaire et bonnes pratiques du marché.



3. **Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation**

- QCM
- Grille d'évaluation
- Test de contrôle de connaissances et validation des acquis en début de formation et à la fin de la formation

4. **Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats**

1. **Suivi de l'exécution**

- Attestations d'assiduité mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation
- Relevé de connexions, signé par un représentant de l'organisme de formation indiquant :
 - La date de l'action et les heures de début et de fin d'utilisation du programme
 - La dénomination du ou des modules suivis
 - Attestation de réalisation des unités, signée par un représentant de l'organisme de formation, détaillant les travaux finalisés en cohérence avec le programme de formation

2. **Appréciation des résultats**

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation



5. Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

1. Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexions et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

2. Éléments matériels

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par courriel à la fin de la formation

3. Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.